

**Demande de subvention
au Fonds communal pour le Développement Durable**

Réparation de téléphone portable

Conditions pour l'octroi de la subvention

Le téléphone est-il réparé auprès d'une enseigne référencée sur lausanne-repare.ch ? oui non
Avez-vous touché une subvention pour la réparation d'un téléphone portable cette année ? oui non

Coordonnées personnelles

Nom
Prénom
Adresse
NPA et Localité 1020 Renens
Téléphone
Email

Réparateur

Société
NPA et Localité
Téléphone
Email

Date de la demande Signature

Par sa signature, le/la bénéficiaire accepte le Règlement communal et les Directives municipales régissant le Fonds pour le Développement Durable, en ligne sur renens.ch/subventions, et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

Documents à fournir

- Facture, indiquant le montant de la réparation et votre nom
- Preuve de paiement (p.ex. facture avec mention « payée », ticket de caisse, extrait de compte bancaire)
- Coordonnées bancaires (n° d'IBAN) : copie d'un extrait bancaire ou mention complète dans un e-mail)

Signer et envoyer à Centre technique communal, rue du Lac 14, 1020 Renens ou gudd@renens.ch

Ne pas remplir

Montant de la subvention